



Extrait du procès-verbal de l'assemblée du 27 novembre 2007

Présidence : Mme Christine Dubugnon

LE CONSEIL COMMUNAL D'AUBONNE

vu le préavis municipal du 19 juin 2007 n° 6/07 "Changement de la chaudière du chauffage de l'Ecole de Pré Baulan"

ouï le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet

ouï le rapport de la commission des finances

considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

d é c i d e

de voter le décret suivant :

Le Conseil communal d'Aubonne

1. autorise la Municipalité à procéder au changement de la chaudière du chauffage de Pré Baulan;
2. accorde pour ces travaux un crédit de Fr. 105'000.- à amortir en 10 ans dès le budget 2008;
3. autorise la Municipalité à prélever cette somme sur la trésorerie courante ou, si nécessaire, à recourir à l'emprunt de tout ou partie du montant aux meilleures conditions.

Au nom du Conseil communal

La présidente

La secrétaire

C. Dubugnon

N. M. Regidor